



CONFERENCE DEBAT

Auch
Salle Cuzin
Jeudi 13 mars
18h-19h30

ecLR OCCITANIE
ÉNERGIES CITOYENNES
LOCALES ET RENOUVELABLES



Pourquoi et comment développer des projets d'énergie citoyenne sur ma commune ?

Table-ronde animée par Sandrine CLARISSE (ECLR)
avec la participation de

Francis CHABROL - ECPPG
Solène GOLDBERG - Enercoop Midi-Pyrénées
Jasmine PUCH NEDELLEC - ERCA
Delphine PUJOS - SEM EnR 32
Jean-Michel WALCKER - Territoire d'Énergie 32



CAPTATION GRAPHIQUE
EN DIRECT !



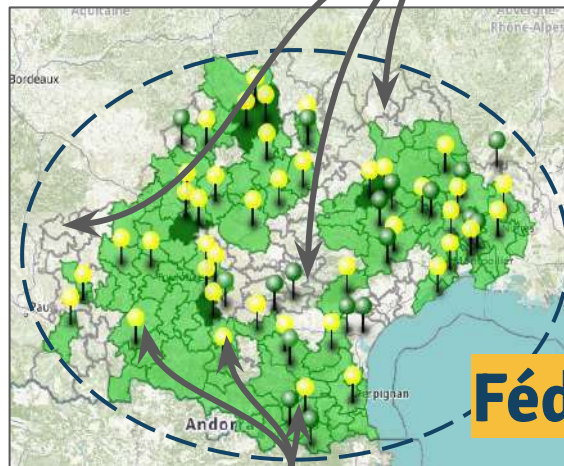
INTRODUCTION



Les citoyens et les collectivités d'Occitanie se mobilisent pour reprendre en main les enjeux et les projets d'énergie.

Nous les accompagnons !

Sensibiliser



Fédérer

Accompagner

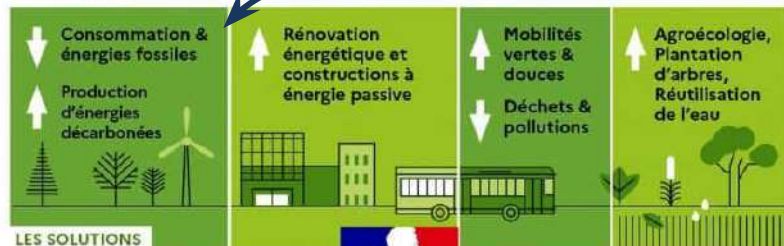
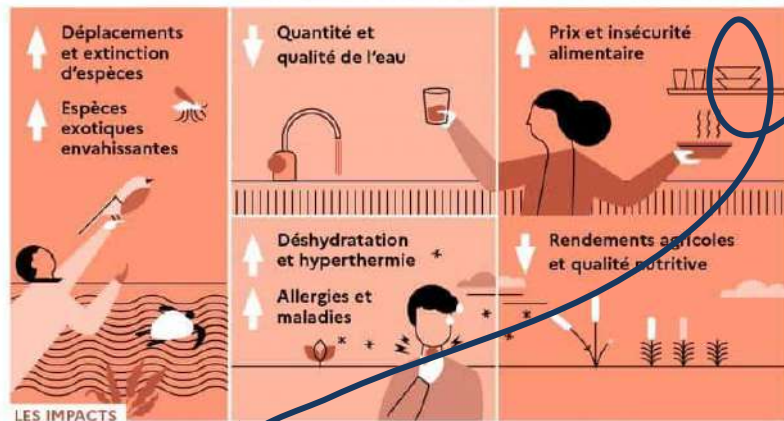


LES GÉNÉRATEURS

Le réseau qui donne une *nouvelle énergie* à votre territoire
"... Occitanie..."

Nos soutiens :





POURQUOI LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Limiter, ralentir et atténuer le réchauffement climatique est indispensable pour assurer une planète vivable à court et moyen terme.

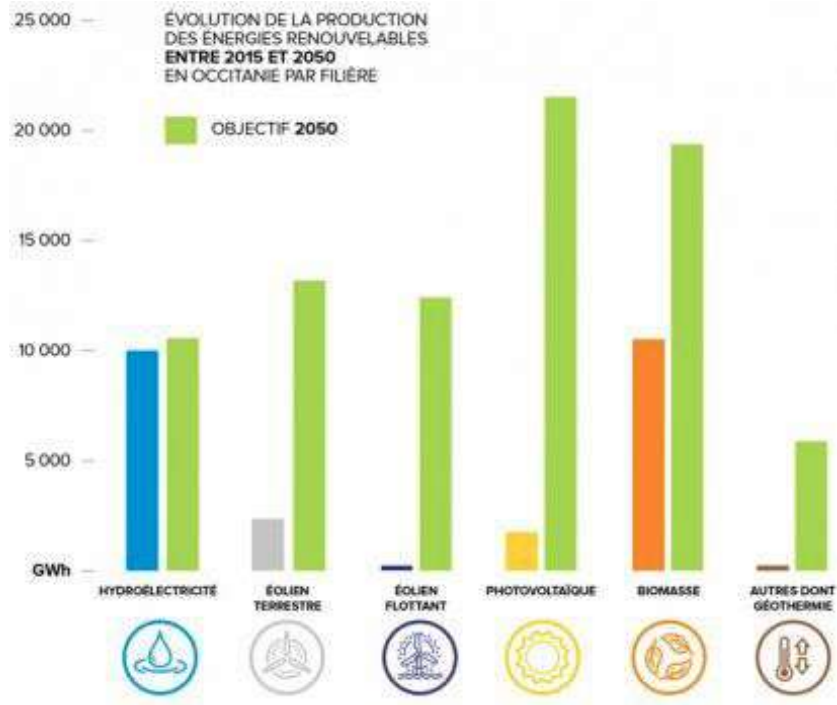
Dans les actions concrètes à mettre en place :

- **Sobriété** : changements structurels, collectifs et individuels de nos modes de vie et consommation
- **Rénovation**, rénovation, rénovation !
- **Transition énergétique** : passer des énergies fossiles aux renouvelables. Jugé comme un des piliers d'actions les plus efficaces et faisables techniquement.

> Pour cette transition massive des sources d'énergie, besoin d'**embarquer tout le monde**.

> Loi Énergie Climat 2019 : les engagements de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050

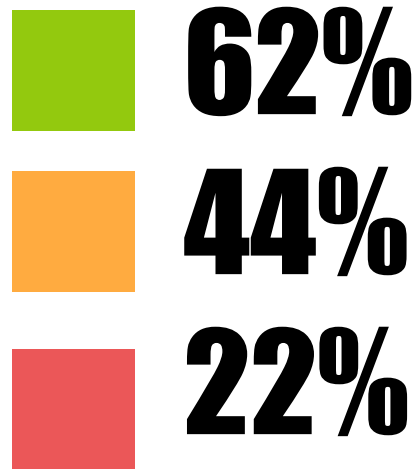
LA STRATÉGIE RÉGIONALE REPOS



Les objectifs par filières à horizon 2050

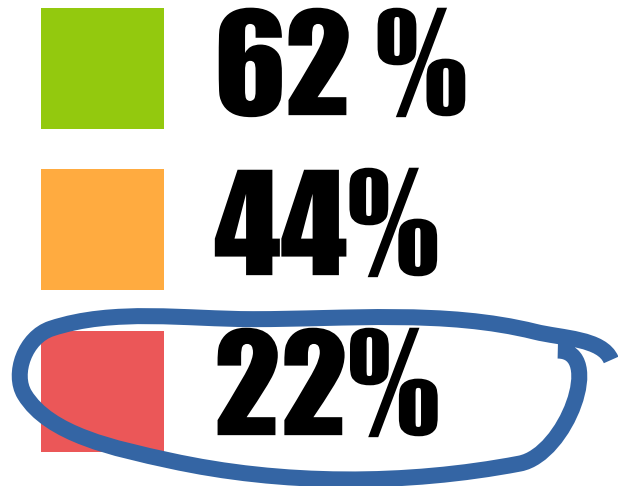
**sur toute l'énergie consommée sur le
PETR PAYS D'AUCH, quelle part est
produite localement via des énergies
renouvelables ?**

Taux d'indépendance énergétique local ?*



*Production EnR local / Consommation d'énergie finale locale

Taux d'indépendance énergétique local ?



21,55% des besoins énergétiques du territoire sont couverts par des unités de production locales d'énergie renouvelable (*chaleur + électricité*)

Quelle est la facture énergétique du PETR PAYS D'AUCH ?

Facture énergétique du territoire ?

(données 2022)



317 millions €

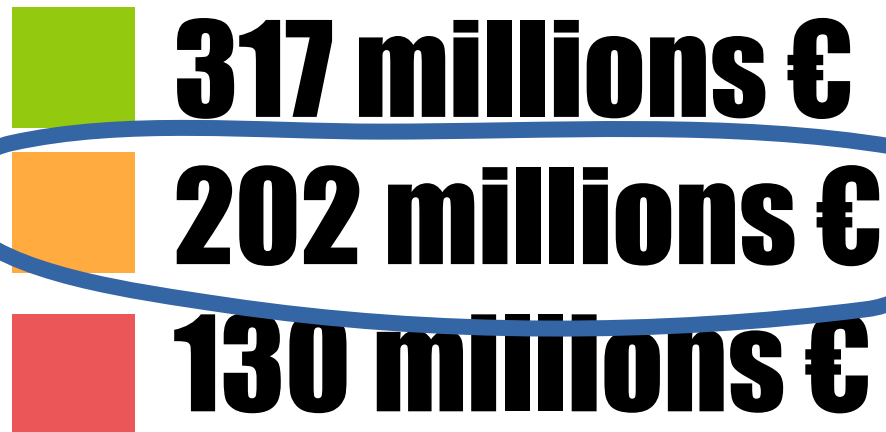


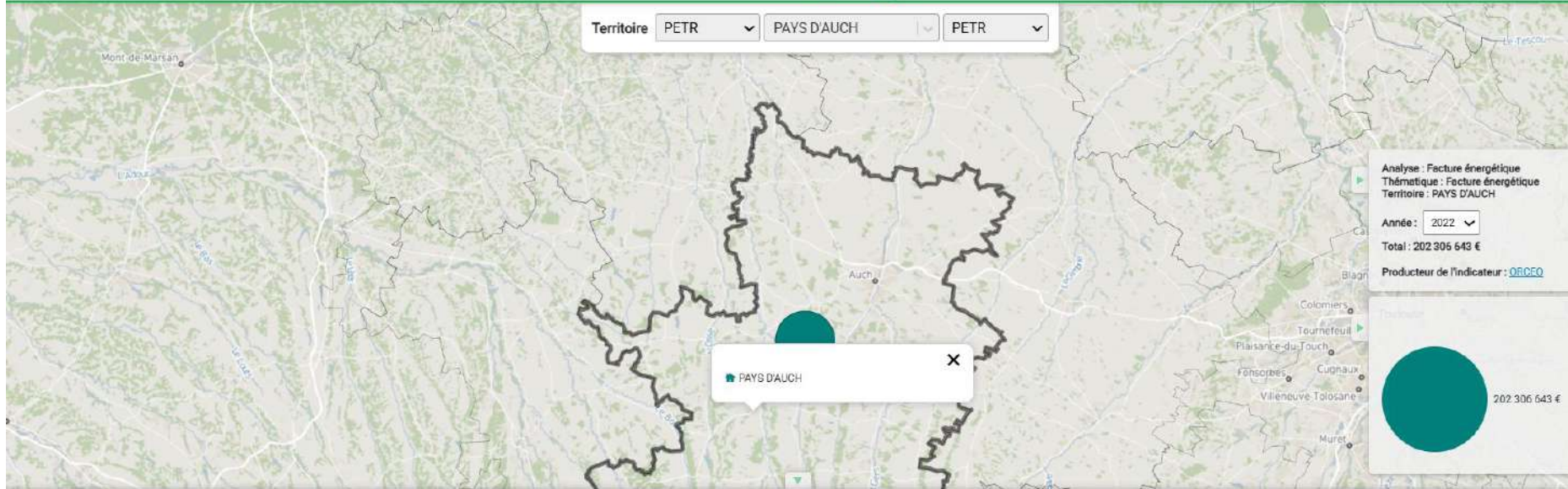
202 millions €



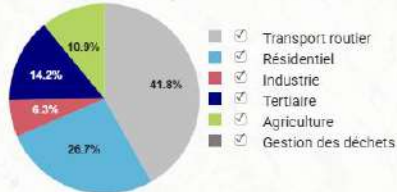
130 millions €

Facture énergétique du territoire ? (données 2022)





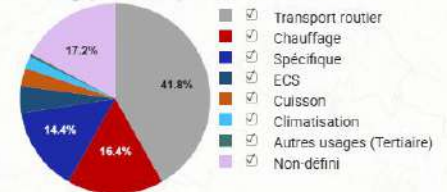
Secteur (PAYS D'AUCH)

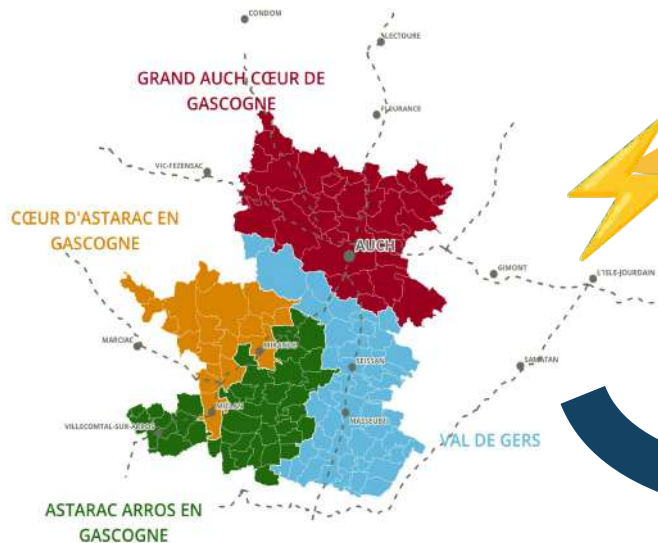


Energie (PAYS D'AUCH)



Usage (PAYS D'AUCH)





PETR
PAYS D'AUCH

79%

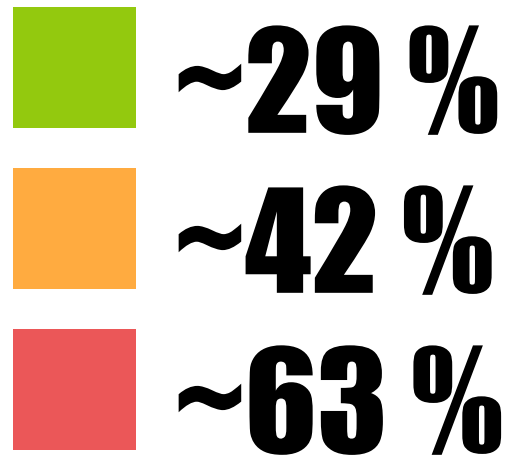
de l'énergie que l'on
consomme est importée

≈ 202 300 000 €

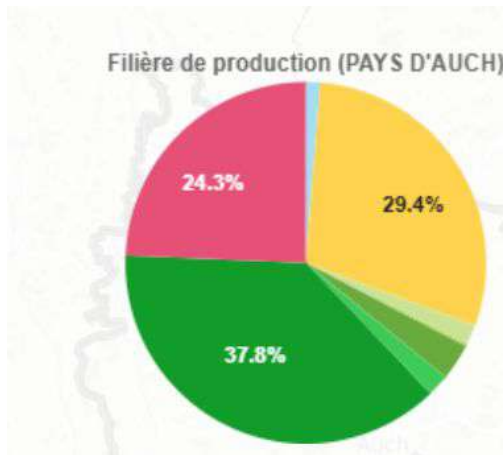
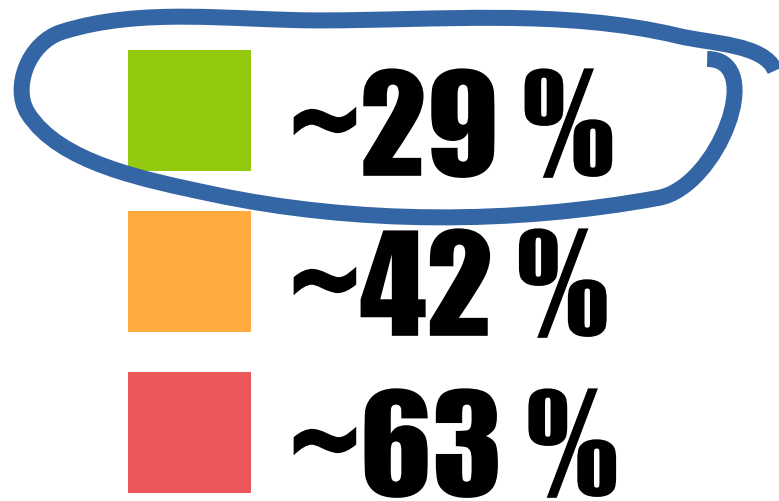
s'échappe chaque année
du territoire pour importer de l'énergie

Quelle est la part du solaire photovoltaïque sur la production EnR locale pour le PETR PAYS D'AUCH ?

Part du solaire PV dans la production d'EnR locale ?

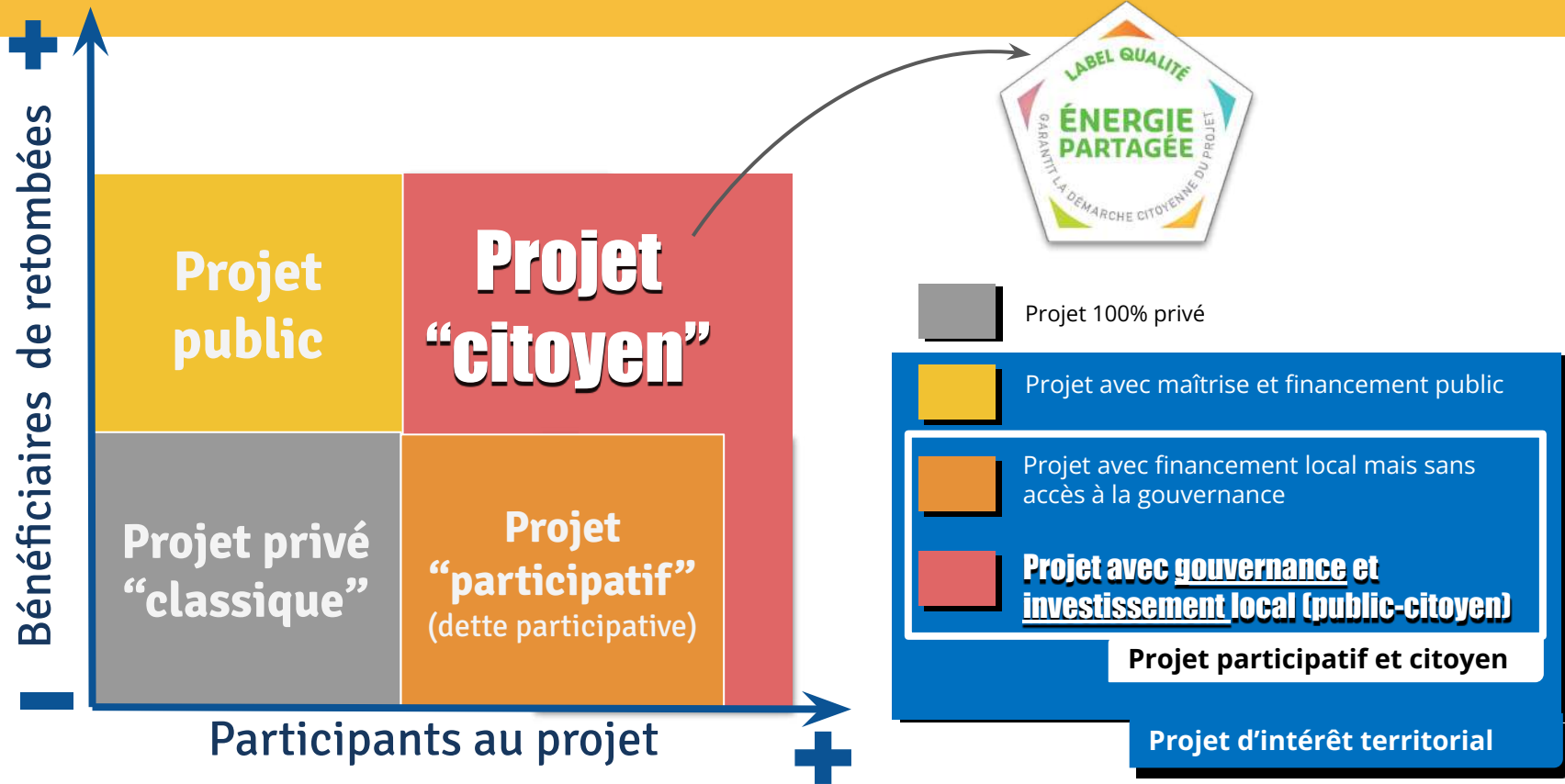


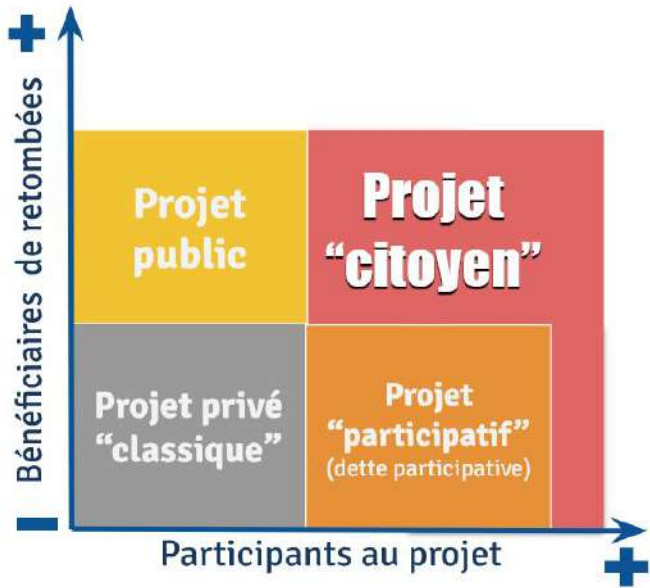
Part du solaire PV dans la production d'EnR locale ?



- Bois domestique
- Pompes à chaleur
- Solaire photovoltaïque

Projet *EnR citoyen*, de quoi parle t-on ?





Un projet citoyen d'énergies renouvelables se définit par l'implication d'habitants, citoyens et acteurs locaux pour à la fois financer mais aussi prendre les décisions tout au long du projet.

- Projet 100% privé
- Projet avec maîtrise et financement public
- Projet avec financement local mais sans accès à la gouvernance
- Projet avec gouvernance et investissement local (public-citoyen)**

Projet participatif et citoyen

Projet d'intérêt territorial

Le label Energie Partagée : un outil d'évaluation



TABLE RONDE

Société Participative Locale



Énergies Renouvelables et Collectives en Astarac

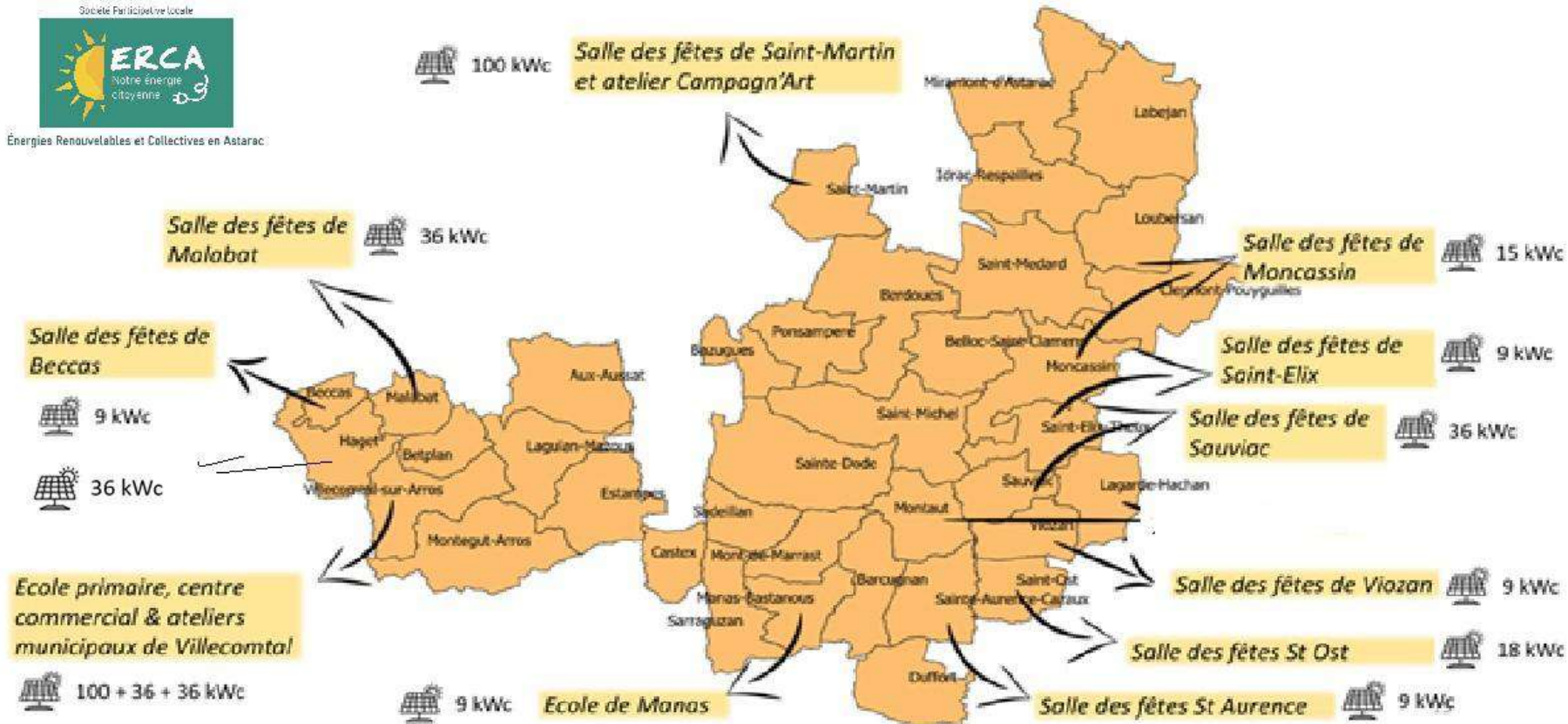
**Ne plus seulement accepter des projets SUR le territoire
mais
Réaliser et accompagner des projets POUR le territoire**

La carte des projets

Société Participative locale



Énergies Renouvelables et Collectives en Astarac





SEM EnR 32

Loi APER



Redistribution de la valeur

- 2 mois avant la signature des Statuts de la SPV
(cf art. L294-1 III bis du Code de l'énergie,
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI00043212469)
- Les associés ou actionnaires d'une SPV ont l'obligation, d'informer le maire de la commune et le président de l'EPCI de la création de la SPV ou vente de parts afin de leur permettre de proposer une offre de participation au capital

Les retombées financières et locales d'un projet



- Taxes
 - = IFER => EPCI 50%, Département 30%, Commune 20%
 - = Taxe foncière
 - = CET = CFE + CVAE
 - = Taxe d'aménagement
- Loyer au propriétaire foncier
- kWh à prix stable (autoconsommation)
- Intérêts CCA et dividendes si prise de parts dans la SPV (société de projet)

Cas du projet de la commune de l'Isle-Jourdain



- Parc photovoltaïque du Holl



Ancienne décharge communale

Cas du projet de la commune de l'Isle-Jourdain



- Objectifs de la commune
(avec ses partenaires ENERCOOP Midi-Pyrénées et EnR 32) :
 - ✓ Œuvrer en faveur de la transition énergétique de son territoire
 - ✓ Rapprocher production et consommation
 - ✓ Valoriser un foncier dégradé
 - ✓ Être acteur du projet, participer à la gouvernance en étant co-actionnaire de la société de projet
 - ✓ Faire bénéficier son territoire de toutes les retombées financières (taxes, loyer, dividendes, emploi)
 - ✓ Etudier l'autoconsommation collective pour que l'électricité produite bénéficie aux riverains du parc (collectivité, entreprises et citoyens)

CAPTATION GRAPHIQUE

C'est quoi ?

- ☑ Energie renouvelable
- ☑ Pilotage et gouvernance par des acteurs locaux
- ☑ Finance éthique, citoyenne, collective
- ☑ Intérêt du territoire et de ses habitants

Pourquoi ?

METTRE LE CITOYEN AU CŒUR de la problématique énergétique



Réfaire du LIEN

Enjeu de vivre ensemble

- > sur les territoires
- > entre les élus et les citoyens

- Un projet nécessite et des acteurs variés :
- > collectivités citoyens
 - > coopératives
 - > collectivités

Pourquoi et comment développer des projets d'énergie citoyenne sur ma commune ?

Table Ronde 13-03-2025

- Sandrine CLARISSE
- Solène GOLBERG
- Céline SALLES
- Daniel POMES
- Déborah PASOS
- François BÉDOUSSAC
- François CHABROL
- Jean-Michel WALKER

Comment ?

Rôle pour la commune : implications des collectivités

CHARTRE d'énergie renouvelable sur le territoire, pour cadrer

Co-portage, création SEM

Mise à disposition des toitures

Quelles solutions de financement ?

- > Actionnariat (l'action > l'vote)
- > Dons (avec abattement fiscal)
- > Accompagnement de l'ECDDP
- > Abondement de la région et de l'ADEME
- > Dons des installateurs
- > Prêts bancaires

Un sujet passionnant et complexe, porteur d'enjeux politiques et territoriaux !

Rôle des organismes

SENSIBILISATION, ASCULTATION

ÉCLAIRER LES CITOYENS

- > Organiser des réunions pour se poser les bonnes questions
- > Laisser le citoyen s'approprier le moyen de production, voire co-financer
- > Expliquer le partage de la valeur : parts sociales, participation aux décisions...
- > Propositions d'actions concrètes

Combien ça coûte ?

Comment vais-je consommer et combien vais-je économiser ?

COMBAT POLITIQUE ET PLADOYER

Faire aux maires liés au moratoire : continuer le débat !

- > Lutter pour arrêter de déléguer la question à des forces centralisatrices, et pour défendre la place des citoyens
- > Sensibiliser nos députés et sénateurs

APPROPRIATION, ADHÉSION !

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET JURIDIQUE

ANALYSER les modes de consommation, pour éclairer les choix de stratégies

Spécifications techniques et référencement des professionnels

Points d'attention

Attention aux limites liées aux réglementations et politiques publiques ... qui évoluent !

Un véritable risque sur le Petit photovoltaïque en toiture

Certaines toitures ne conviennent pas (amiante, BDF...)



POUR ALLER PLUS LOIN : LES PROCHAINS RDV

ET SI ON SE PARTAGEAIT L'ÉNERGIE ENTRE VOISINS ?

1 heure pour s'initier à l'**autoconsommation collective**

WEBINAIRE
18 mars 2025 - 12h
Gratuit | Ouvert à tous et toutes



ÉNERGIE PARTAGÉE

Pour s'inscrire [cliquer ici](#)

Webinaire d'information
DISPOSITIFS D'AIDE RÉGIONAUX
ÉNERGIES RENOUVELABLES COOPÉRATIVES ET CITOYENNES

Jeudi 20 Mars 2025 de de 12h à 13h30



Pour s'inscrire [cliquer ici](#)

Les rencontres
DU RÉSEAU CLER ET DE L'ÉNERGIE CITOYENNE
TOULOUSE ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE PURPAN

MARDI, MERCREDI & JEUDI
17 | 18 | 19
JUN 2025



à destination des adhérents du réseau CLER et ECLR/Energie Partagée

LES CONTACTS DES INTERVENANTS

Béatrice LÉVY

DES PETITS DESSINS
AU SERVICE DE
GRANDES IDÉES



Beatrice.Levy.pro@gmail.com
+33 (0) 6 52 62 50 62

www.linkedin.com/in/beatrice-levy
beatrice-levy.my.canva.site



contact@erca32.fr



ecppg32@orange.fr

www.energiecitoyenne-gascogne.fr



direction@enr32.fr



6 place de l'Ancien Foirail
BP 60362
32008 AUCH Cedex
Tél: 05 62 61 84 94
www.sdeg32.fr

Jean-Michel WALCKER
Directeur général des services

jean-michel.walcker@te32.fr

LE SDEG DEVIENT
TERRITOIRE D'ÉNERGIE GERS



production.mipy@enercoop.org



Se rendre sur <https://ec-lr.org/>

Restons en contact !

- laura.solange@ec-lr.org // 07 57 18 19 05 // Ouest Occitanie
- nadja.fiori@ec-lr.org // 07 77 25 80 23 // Ouest Occitanie
- sandrine.clarisse@ec-lr.org // 06 30 14 61 97 // Ouest Occitanie
- alenska.doulain@ec-lr.org // 06 41 57 15 78 // Est Occitanie
- margot.bouvier@ec-lr.org // 06 33 50 16 11 // Est Occitanie
- clemence.souid-poncelin@ec-lr.org // 06 44 07 65 91 // Est Occitanie



Recevoir [l'infolettre](#) mensuelle



Nous suivre sur les réseaux sociaux

